

DEPARTEMENT DE LA MANCHE
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG
COMMUNE DE BARNEVILLE-CARTERET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°448.2024

Séance ordinaire du 8 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de Barneville-Carteret, légalement convoqués, se sont assemblés au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur David LEGOUET, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et messieurs

David LEGOUET, Maire, Annie POISSON, Guy LEPREVOST, Edwige PERINET, Jean-Pierre LEQUERTIER, Maires Adjoints, Bruno MEDA, Gilbert CHODORGE, Conseillers Municipaux délégués, Marie-José NAGLE, Yannis GIRARD, Bertrand LADUNE, Catherine POT, Vincent ARNAUD, Julie MESNIL, Yannick BEAUGRAND, Florence PEYROT.

Absents excusés :

France COSTA-TORRO a donné pouvoir à Bruno MEDA
Tony ALFEREZ a donné pouvoir à Edwige PERINET,
Yveline BONNET a donné pouvoir à Annie POISSON,
Cédric ASSELINE.

Madame Marie-José NAGLE, conformément à l'article 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Tarifs communaux 2024 :

Le Conseil Municipal de Barneville-Carteret,

Vu, le Code Général des Collectivités,

Sur proposition de Monsieur le Maire d'augmenter les tarifs de location des salles communales à hauteur de l'inflation, soit 4.9%, avec un arrondi à l'euro et de corriger l'erreur des tarifs de location au week-end ou à la journée, identiques pour la salle des douts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE les tarifs suivants à partir du 1^{er} mai 2024 :

Mentions prescrites par la circulaire de M. le Préfet de la Manche du 03 juin 1885

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS
15

Date de l'avis de la convocation :

Le 2 Avril 2024

Certifié exact Le Maire,



TARIFS 2024

Professionnels
& Particuliers, Association
hors BC

Associations BC
(Au-delà de 2
utilisations / An)

Salle des DOUITS

<i>Location 24h</i>	168,00 €	105,00 €
<i>Location Week-End</i>	263,00 €	190,00 €
<i>Location Journée Supplémentaire</i>	95,00 €	21,00 €
Pôle Nautique		
<i>Salle de Réunion (PETITE) Location 24h</i>	263,00 €	
<i>Salle de Réunion (GRANDE) Location 24h</i>	525,00 €	
<i>Salle de Réunion (PETITE) Location Week-End</i>	368,00 €	
<i>Salle de Réunion (GRANDE) Location Week-End</i>	735,00 €	
<i>Salle de Réunion (PETITE) Location Journée Supplémentaire</i>	105,00 €	
<i>Salle de Réunion (GRANDE) Location Journée Supplémentaire</i>	210,00 €	

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la suite à donner à cette décision.

Suivent les signatures, pour extrait certifié conforme,
A Barneville-Carteret, le 8 Avril 2024,
Le Maire, David LEGOUET,

